

OZENNE



IMMOBILIER

HONORAIRES TRANSACTION AGENCE

5 % TTC du prix net vendeur

Honoraires locations – Loi Alur Décret n°2014-890

- Visite
- Constitution du dossier
- Rédaction du bail
 - 10 € / m² de surface habitable (zone tendue)
 - 3 € / m² de surface habitable – établissement état des lieux

La part propriétaire est équivalente à la part locataire